

# PERSPECTIVES SUR LES APPROCHES PROVINCIALES/TERRITORIALES ENVERS L'ÉTABLISSEMENT ET POSSIBILITÉ DE CHANGEMENT

STEPHANIE SHATILLA est directrice et SARAH HICKMAN est conseillère en matière de politiques du Secrétariat provincial/territorial, Forum des ministres responsable de l'immigration. L'Ontario copréside ce forum du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2016.

Les provinces et les territoires travaillent avec le gouvernement du Canada, de façon formelle et informelle, à l'élaboration de programmes et de services destinés à l'établissement et l'intégration des immigrants. Cet article est un survol des partenariats entre divers éléments sur le continuum de l'immigration (continuum allant de l'attrait et de la sélection des immigrants à leur établissement et intégration) et identifie certains des défis auxquelles les différentes compétences font face lors de ce travail et les possibilités d'utiliser le partenariat FPT pour améliorer les résultats d'établissement des immigrants.

*Les opinions exprimées dans cet article sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions du Gouvernement de l'Ontario, celles des autres provinces ou territoires, ou celles de l'association provinciale territoriale.*

*En vertu de l'Accord Québec-Canada relatif à l'immigration, le Québec participe au Forum des ministres responsables de l'immigration uniquement en tant qu'observateur. Par conséquent, les propos exposés dans l'article suivant ne s'appliquent pas à la province de Québec.*

La majorité des conversations à propos de l'immigration débutent par: «Selon la Constitution canadienne, l'immigration est un domaine de compétences partagées». La discussion suivante n'est pas différente; garder à l'esprit que l'immigration relève du partage des responsabilités nous aide à cadrer la discussion suivante à propos du rôle que chaque palier gouvernemental joue dans le domaine de l'établissement et de l'intégration (ce qui comprend, entre autres, l'enseignement des langues officielles, les «services d'établissement» traditionnels, l'intégration au marché de l'emploi et la reconnaissance des titres de compétences étrangers).

Malgré le travail effectué en commun à divers degrés durant

des décennies sur l'intégration des nouveaux arrivants au Canada grâce à des ententes multilatérales et bilatérales, ce n'est qu'en 2008 que le forum sur l'immigration entre le fédéral et le provincial/territorial (FTP) a été coprésidé par une province ou un territoire (PT) et CIC<sup>1</sup>. Une des responsabilités de la province ou du territoire (PT) nommé au poste de coprésident est de former un secrétariat, qui, au nom de tous les PTs, formule des conseils et des prises de position stratégique, coordonne le travail entre les PTs et entre les PTs et CIC, et accorde un appui administratif au sous-ministre adjoint, au sous-ministre et aux conseils de ministres de la FTP et des PTs<sup>2</sup>. Lors de l'exécution de ces multiples tâches, le secrétariat tente d'acquiescer une vue d'ensemble du paysage de l'im-

migration et de l'intégration au pays et s'efforce de créer des liens et d'identifier les lacunes dans le travail des 14 paliers de compétences. Alors que cet article n'est pas écrit au nom des PTs, et que nous ne prétendons pas les représenter, c'est à travers cette perspective que nous allons tenter d'aborder ce sujet dans cet article<sup>3</sup>.

En même temps, cet article n'est pas un rapport de recherche ; nous voulons plutôt offrir un aperçu global de la manière que les PTs (à l'exclusion du Québec) abordent les enjeux liés à l'établissement et l'intégration des immigrants, la façon dont leurs activités se rallient avec les efforts de CIC dans ce domaine et les difficultés à cet égard, et puis nous voulons ensuite offrir une idée du chemin qu'il nous reste à faire et présenter certaines considérations qui pourraient guider l'orientation future des politiques et partenariats au niveau fédéral, provincial et pancanadien. Nous maintenons délibérément un discours soutenu à travers cet article puisqu'il serait très difficile de saisir de manière concise (et fidèle) les approches et les investissements de chaque PT dans l'espace dont nous disposons ici. En effet, ceci résulterait en un article très différent.

L'établissement des immigrants se produit sur un continuum commençant par l'attrait initial des immigrants et leur sélection jusqu'à la réussite de leur intégration sociale et économique. Alors que ce parcours peut paraître plutôt simple et direct, l'agencement des mécanismes fédéraux et des PTs actuels tout au long de ce continuum constitue un défi de taille puisque les méthodes utilisées par le fédéral et les PTs ne s'alignent pas toujours. Alors que nous passons à travers d'une période de transformations dans le système, il est probable que les démarcations entre les responsabilités des différents paliers gouvernementaux se brouillent encore plus.

CIC et les PTs visent à faire de l'établissement et de l'intégration des immigrants une réussite en ayant recours à des méthodes différentes, par différents programmes et services qui dépendent de diverses modes de financements. En plus de la diversité des programmes et des services, il existe plusieurs manières de définir et d'interpréter ce que l'on entend par « service d'établissement » ; certaines provinces/territoires conçoivent les services d'établissement comme étant la promotion de tous les services sociaux disponibles à tous les résidents de leur PT alors que d'autres les conçoivent comme étant l'offre de services spécifiquement dédiés aux nouveaux arrivants. Cette variété dans la façon de concevoir ces services renforce le caractère unique de chaque compétence et souligne également le défi associé à la façon de rendre ces services complémentaires aux services offerts par le fédéral, qui eux deviennent de plus en plus uniformes à travers le pays.

Identifier les meilleures pratiques et déterminer les montants à investir dans la programmation de l'établissement et l'intégration représente encore des défis. De notre point de vue, le fait de relocaliser le programme d'établissement de CIC de

ces bureaux régionaux à son quartier général à Ottawa semble limiter la flexibilité dans l'élaboration de programmes à travers le Canada, un processus qui semble davantage axé sur les services et leurs financements plutôt que sur les résultats escomptés auprès des nouveaux arrivants et des communautés. Néanmoins, ceci est un défi que les différentes compétences vont devoir tenter de surmonter. Le forum sur l'immigration entre le fédéral, le provincial et le territorial (FPT) a reconnu la nécessité de répondre à ce besoin et a dévoilé sa Vision fédérale-provinciale-territoriale commune de l'immigration et son plan d'action<sup>4</sup> connexe qui définit ces ambitions quant à l'établissement et à l'intégration dans la section sur les objectifs stratégiques intitulée « L'amélioration des résultats économiques et sociaux de l'établissement et de l'intégration ».

Les résultats en matière d'établissement visé par le Plan d'action FTP actuel sont : 1) une prestation homogène et coordonnée des services d'établissement axée sur la réduction des obstacles à l'intégration sociale et économique ainsi qu'à la participation au marché du travail ; et 2) l'évaluation continue des résultats d'établissement des nouveaux arrivants, à l'aide de mécanismes d'évaluation communs à tous les territoires de compétence. L'un des objectifs les plus prometteurs jusqu'à présent est un nouveau plan visant à améliorer les résultats d'établissement des nouveaux arrivants à travers le Canada (approuvé par les ministres le 28 mars 2014<sup>5</sup>) qui est basé sur les résultats d'un sondage national mené en 2012. En continuant d'élargir leurs connaissances et leurs objectifs communs en matière d'établissement, les PTs et CIC pourront mieux collaborer sur des initiatives telles que la réforme du fédéral en matière d'établissement, d'aligner les programmes de CIC et des PTs et de définir un plan stratégique pour leurs activités futures. Au même moment, les PTs devraient prendre cette occasion pour réfléchir à propos de leurs programmes et services individuels, continuer à établir des partenariats multilatéraux et bilatéraux, et réfléchir aux options que les PTs ont en commun (l'évaluation des qualifications professionnelles acquises à l'étranger et les outils en ligne viennent immédiatement à l'esprit). En effet, alors que les programmes fédéraux deviennent plus homogènes à travers le Canada, les PTs devraient déterminer les meilleures façons d'exercer une influence active sur les politiques et les programmes du fédéral.

Un domaine qui touche aux intérêts, responsabilités et priorités de tous est la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger. La mise en œuvre des dispositions relatives à mobilité des travailleurs, l'adoption du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger (qui dépend du Forum des ministres du marché du travail<sup>6</sup>), les changements au Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) qui requiert maintenant une évaluation des diplômes d'études (EDE) et l'adoption récente du système de gestion des applications à l'Entrée express<sup>7</sup> nous démontre la complexité de ce domaine : les professions et métiers régle-

mentés relèvent de la responsabilité des provinces/territoires et de leurs organismes de réglementation indépendants. Certains PTs ont des lois visant à promouvoir un accès équitable à l'emploi et ont des responsables chargés de l'équité alors que d'autres n'ont pas établi de telles dispositions. Le Cadre pan-canadien, pour sa part, est mis en œuvre selon une approche basée sur la profession. Et puis, il y a l'EDE, qui a été élaboré et mis en œuvre par le gouvernement fédéral sans avoir consulté les PTs sur les risques, les possibilités et les implications pouvant lui être associés.

Un autre domaine d'intérêt commun et de collaboration renouvelée entre les FPT touche au fait que le processus d'établissement des immigrants commence au moment de la sélection. Bien que l'Entrée express relève du gouvernement du Canada et est gérée par lui, les responsables des FPT ont été chargés par les ministres de concevoir et de mettre en œuvre un modèle qui reflète les besoins du Canada et de tous les PTs. L'Entrée express est supposée être rapide, souple et adaptée au marché du travail, ce qui signifie qu'un plus grand rôle est attribué aux employeurs lors de la sélection.

En tant que mécanisme permettant aux gouvernements et aux employeurs d'attirer et de sélectionner les immigrants (et potentiels futurs citoyens canadiens), nous devrions considérer l'utilisation de l'Entrée express, cette initiative permet d'entamer le processus d'établissement et d'intégration sociale et économique en fournissant aux immigrants les ressources nécessaires pour la vie et le travail au Canada avant même qu'ils n'arrivent au pays. Un autre acteur important dans ce parcours est la municipalité; puisque les municipalités ont des liens forts avec les employeurs et qu'elles jouent un rôle central dans la prestation de services sociaux et d'immigration, les municipalités et les membres de la communauté sont bien placés pour encadrer le processus d'établissement des immigrants, et ceci, du début à la fin.

Simultanément, certains autres influences et changements se produisent dans le paysage de l'immigration, dont notamment les nouvelles politiques encadrant la détermination du statut de réfugié, des modifications apportées au programme de réunification familiale et des réformes apportées au Programme de travailleurs étrangers temporaires et au Programme de mobilité internationale, pour n'en nommer que quelques-uns. Alors que l'influence et les domaines de compétence des PTs se limitent aux premières étapes de ces changements politiques, elles ont un effet sur les décisions et les activités touchant à l'établissement et à l'immigration du fédéral, des autres PTs et de FTP. Au fur et à mesure que la façon de sélectionner les immigrants change, les besoins de ceux que le Canada accueille changent également.

Nous sommes à un moment critique pour ce qui est de la maturation du système d'immigration. Les partenariats entre et parmi les gouvernements, et leurs relations avec les différentes parties concernées vont continuer à évoluer à tra-

vers le temps. Ainsi, nous voulons offrir quelques questions à prendre en considération maintenant et à l'avenir :

- De quelle façon est-ce que les PTs peuvent avoir une influence sur les initiatives du fédéral et des FPTs en ce moment ?
- Comment peut-on promouvoir le discours du RTCE, y compris des implications associées à l'Entrée express ?
- Quel est le meilleur moyen de partager les résultats relatifs à l'immigration entre les différents paliers gouvernementaux et avec le public ?
- Quelles sont les implications associées à la croissance de la migration en deux étapes, telle que celle des travailleurs étrangers temporaires (TET) et des étudiants étrangers (ces « immigrants en attente ») ?
- Comment approche-t-on la migration secondaire et la migration circulaire ?
- De quelle façon peut-on partager nos informations à propos des difficultés, des possibilités et des avantages de l'immigration à nos partenaires, nos partenaires potentiels, aux parties concernées et au public ?

Comme toujours, nous avons beaucoup plus de questions que de réponses... Mais avant de baisser les bras et de désespérer, nous devons nous rappeler que l'élaboration de programmes d'établissement — c'est-à-dire l'amélioration des résultats du processus d'immigration — concerne la réussite de l'individu. C'est ce qui nous pousse à continuer ce dialogue, à tenter de trouver des solutions, à cerner les meilleures pratiques et à remettre en question le statu quo.

## NOTES

<sup>1</sup> Le Forum est co-présidé par des sous-ministres depuis 2008 ; les termes de référence n'ont pas été modifiée jusqu'en 2012 afin de permettre aux ministres de coprésider.

<sup>2</sup> À la demande du gouvernement du Québec, le ministre responsable de l'immigration du Québec détient un statut d'observateur au Forum sur l'immigration des ministres FPT.

<sup>3</sup> Une grande partie de la littérature existante qui compare les rôles des PT en immigration n'est pas à jour en raison de la vitesse à laquelle le paysage de l'immigration évolue. Ceci dit, pour avoir une idée générale, nous suggérons de consulter *Integration and Inclusion of Newcomers and Minorities across Canada* (Biles , Burstein , Frideres , Tolley et Vineberg , 2011).

<sup>4</sup> [www.cic.gc.ca/english/department/media/releases/2012/2012-11-16.asp](http://www.cic.gc.ca/english/department/media/releases/2012/2012-11-16.asp)

<sup>5</sup> [www.cic.gc.ca/english/department/media/releases/2014/2014-03-18.asp](http://www.cic.gc.ca/english/department/media/releases/2014/2014-03-18.asp)

<sup>6</sup> [www.esdc.gc.ca/eng/jobs/credential\\_recognition/foreign/framework.shtml](http://www.esdc.gc.ca/eng/jobs/credential_recognition/foreign/framework.shtml)

<sup>7</sup> [www.cic.gc.ca/english/immigrate/express/express-entry.asp](http://www.cic.gc.ca/english/immigrate/express/express-entry.asp)

## RÉFÉRENCES

BILES, J., M. BURNSTEIN, J. FRIDERES, E. TOLLEY, AND R. VINEBERG, eds. 2011. *Integration and Inclusion of Newcomers and Minorities across Canada*. Montreal and Kingston: Queen's Policy Studies Series, McGill-Queen's University Press.

News Release — Federal, Provincial and Territorial Governments Envision Canada's Future Immigration System. Government Du Canada, Citoyennet Et Immigration Canada, Communications. N.p., n.d. Web. 27 Mar. 2014.

News Release — Attracting Skilled Newcomers to Canada. Government Du Canada, Citoyennet Et Immigration Canada, Communications. N.p., n.d. Web. 27 Mar. 2014.

Pan-Canadian Framework for the Assessment and Recognition of Foreign Qualifications. Government of Canada, Human Resources and Skills Development Canada. N.p., n.d. Web. 27 Mar. 2014.